

# La stratigraphie observée en 1972-1975 : aperçu général (pl. 3/1-3 et 10/2.3)

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **23 (1982)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 2. La stratigraphie observée en 1972-1975. Aperçu général (pl. 3/1-3 et 10/2.3)

2.1. La première étape de la fouille. Nous verrons de bas en haut 2 ensembles de strates rattachés aux groupes de Lüscherz et d'Auvernier, séparés par d'épais niveaux de sable (pl. 3/1 et 3 et pl. 10/2.3).

2.1.1. *A la base*, reposant sur la couche de craie lacustre une série de strates (L1 à L12b au caisson I) fournit un matériel archéologique contemporain du groupe de Lüscherz (STRAHM 1965/66, p. 283-320). Au caisson I, l'ensemble d'une amplitude d'une trentaine de centimètres est caractérisé par une alternance de faciès sableux (L12-L10-L8-L5-L1) et organiques (L12b-L11-L9-L7-L4-L1), complétée par des lentilles d'argile (R5a, L8/9, L2) et un horizon charbonneux L3. Nous assistons durant cet épisode à une disparition progressive du sédiment de type limoneux. S'il est encore visible dans la couche de base L12b, il est ensuite remplacé par des strates de sable de plus en plus évidentes du bas vers le haut (L12-L10-L8-L5-L1), témoignant d'une forte activité sédimentologique. Plusieurs couches, en particulier L4, L1 au caisson I, et 10cd, 10ab, 9cd au caisson II portent les traces d'un lessivage, beaucoup plus sensible dans les caissons II et III (en aval par rapport au lac) que dans le caisson I (en amont). A la fouille, hormis leur position stratigraphique 40 à 50 cm plus haut, seule la couleur blanchâtre permettait de différencier certains de ces sables (10d, 10b, 9d) des épais sables bleutés inférieurs contenant les niveaux Cortaillod. Une origine identique fut alors envisagée pour ces dépôts; elle est maintenant assurée (Jacques-Léopold BROCHIER; analyses sédimentologiques en cours à Bâle).

2.1.2. *Entre les 2 ensembles*, la sédimentation de sable qui se met progressivement en place durant la période de Lüscherz atteint son maximum avec la couche 9b, constante à l'emplacement fouillé. D'une amplitude d'une dizaine de centimètres, elle marque une phase d'abandon du secteur considéré ici.

Au-dessus de 9b, le niveau 9a (strate de débris végétaux, charbons), l'installation de chapes d'argile 8e, l'apport de cailloux et la présence de matériel archéologique témoignent d'une interruption ou tout au moins d'une diminution du processus de sédimentation, que l'homme met à profit pour réoccuper la place.

Le manque d'éléments typiques ne permet pas de rattacher avec certitude ce niveau archéologique à une culture donnée. Il semble cependant déjà s'intégrer au groupe d'Auvernier.

Le dépôt de sables blanchâtres reprend, ou se poursuit, et les couches 8e et 9a sont lessivées. La strate 9a est fixée dans sa composition originelle, sous les chapes d'argile 8e. Un épais niveau de sable 8d se met en place; nous notons toutefois qu'il ne passe pas, ou très peu, sur la totalité des aires d'argile. Seuls les bords sont affectés et il faut attendre 8b pour observer un recouvrement total.

L'absence de témoins d'occupation pendant les importantes phases de sédimentation 9b et 8b/d, contrastant avec la présence d'une couche archéologique complexe pendant l'arrêt ou la diminution de celles-ci, tend à indiquer que les conditions d'implantation sont requises quand le niveau du lac est bas. Nous avons l'impression, non prouvée étant donné la faible portion du village considérée, que le site n'est pas

abandonné dans sa totalité pendant que se forment les dépôts 9b et 8b/d, mais qu'il y a plutôt une adaptation constante aux conditions du moment qui se traduirait par un déplacement de la limite de l'habitat du côté du lac, tantôt de l'amont vers l'aval (9a, 8e), tantôt de l'aval vers l'amont (9b, 8b/d), déplacement intimement lié aux fluctuations du lac. Cette impression est particulièrement sensible au niveau des grands épisodes culturels et sera peut-être confirmée en tenant compte, en divers points du site, de la présence ou de l'absence de témoins qui les révèlent. Nous y décelons un habitat en amont pendant la période de Cortaillod, qui s'étend plus en aval à l'époque de Lüscherz et encore plus en aval avec le groupe d'Auvernier. On reste et restera peut-être au stade de l'hypothèse pour les différentes périodes d'occupation formant les grands complexes culturels.

2.1.3. *Au-dessus des sables blanchâtres*, un autre ensemble de strates (3b-8d), rattaché au groupe d'Auvernier, se développe sur une hauteur de 50 cm environ. Un apport important d'éléments de la céramique cordée est à noter dans les couches 4 (a.b.c.d.). Les dépôts de type sableux (3d, 4c, 5c, 6b, 7b), alternent avec des dépôts où l'élément organique (3b, 3c, 4b, 5b, 6b, 7a, 8a) et charbonneux (3c, 4a, 5a) prédomine. Le tout est ponctué par d'importantes chapes d'argile (3a, 3e, 4d, 7e) superposées, bien conservées, avec leur surface supérieure parfois horizontale; elles sont beaucoup plus étendues et épaisses que celles de l'ensemble Lüscherz sous-jacent. Surmontant ce dernier groupe de strates, un niveau remanié très compact (2b) marque le sol moderne. Des lambeaux de couches sont représentés par de petits lits de sable et de matières organiques. Dans le caisson I, le pieu n° 113 (pl. 3/3) présente une forte auréole d'enfoncement avant le premier niveau rencontré: il est donc contemporain d'une période d'occupation postérieure à celui-ci. Ce fait semble indiquer qu'un ou plusieurs niveaux archéologiques plus récents ont disparu à l'emplacement de la fouille. Nous espérons obtenir la confirmation de cette hypothèse par la dendrochronologie (LAMBERT/ORCEL, étude en cours). Signalons déjà les résultats obtenus sur quelques échantillons analysés au laboratoire de dendrochronologie du Musée cantonal d'Archéologie (Neuchâtel):

- civilisation de Cortaillod: 2 périodes d'abattage de bois;
- groupe de Lüscherz: 4 périodes d'abattage;
- groupe d'Auvernier: 5 périodes d'abattage;
- Bronze Ancien probable: 1 période d'abattage (LAMBERT/ORCEL 1976)

## 2.2. La deuxième étape de la fouille: les niveaux Cortaillod

Ces niveaux ont été mis en évidence en 1973, lors de l'approfondissement de la tranchée de drainage au sud de la fouille. Revus lors de sondages à la tarière par Michel Magny en 1974, ils ont été explorés en 1974-75. Deux couches (S1 et S2), avec du matériel archéologique, témoignent de l'occupation des lieux au début de la sédimentation de craie lacustre et pendant le dépôt d'une partie des épais sables bleutés inférieurs (pl. 3/2-3 et pl. 10/2.3).

2.2.1. *Le niveau supérieur S1* a été dégagé dans de bonnes conditions au caisson I et, après un aménagement de rigoles pour évacuer l'eau, au caisson II. La

position des objets avec leur altitude ainsi que le nivellement du sable bleu sous-jacent ont été notés (pl. 4). Dans le caisson III, l'emplacement des grosses pierres sous quelques centimètres d'eau est la seule donnée en notre possession.

2.2.2. *Le niveau S2*, sous 20 cm environ de sable bleuté stérile, n'a été bien observé qu'au caisson I, les autres secteurs de la fouille étant alors envahis par l'eau et techniquement impossibles à explorer de manière classique ; le matériel y a cependant été ramassé par  $\frac{1}{4}$  de m<sup>2</sup> (pl. 2/3 et pl. 4).

2.2.3. *Le sondage profond* a permis d'atteindre l'altitude de 427 m, sur une surface de 3,5 m<sup>2</sup> environ, après enfoncement vertical de planches de 4 m de long tout autour de la zone (pl. 6/1). Quelques vestiges ont été notés «S3» à l'altitude de 427,2 m-427,3 m. Sous ce «niveau», le travail jusqu'à 427 m s'est poursuivi grossièrement à la pelle, l'eau envahissant de toutes parts le petit secteur isolé. Un «niveau» plus profond que S3, dont nous avons vu les traces dans les sondages à la tarière de 1974, a été rencontré et nous l'avons appelé S4. Pour des raisons de sécurité, le sondage a alors été interrompu et, après enlèvement de la couche superficielle pour atténuer le risque de pollutions, 2 colonnes (S1, S2) ont été prélevées à la tarière, pour effectuer des analyses sédimentologiques d'une part, polliniques d'autres part (pl. 4).

Les conditions de fouille de ces niveaux Cortailod, la faible surface sur laquelle ils ont été reconnus et leur degré d'érosion ne permettent pas, bien sûr, d'en effectuer une étude approfondie. Nous voudrions seulement présenter les données telles qu'elles ont été relevées et décrire en complément l'ensemble des vestiges archéologiques pour chaque niveau. Les couches seront vues de bas en haut de la stratigraphie.

Cette étude présentée en 1976 comme mémoire de DEA à l'Université de Besançon a été partiellement complétée et corrigée en 1979. Le matériel archéologique est classé sur la base des indications fournies par François Schifferdecker (céramique), André Billamboz (bois de cerf) et Curt Murray (os). Qu'il soient ici remerciés pour leur aide précieuse. Une étude approfondie de ce matériel sera effectuée par les différentes personnes s'occupant de tel ou tel type de vestige dans toute la baie d'Auvernier. Les études annexes en cours (sédimentologie, palynologie, dendrochronologie, <sup>14</sup>C, macrorestes végétaux, malacologie, ostéologie) feront l'objet d'une publication dans un volume de synthèse quand l'ensemble des données sera rassemblé. Des références à certaines parties de ces travaux inédits sont faites en accord avec leurs auteurs que nous voudrions remercier : pour la sédimentologie, Jacques-Léopold Brochier, pour la dendrochronologie, Christian Orcel et Georges-Noël Lambert. Notre gratitude va également à Michel Egloff, archéologue cantonal qui a bien voulu nous faire confiance et nous donner les moyens de réaliser ce travail ; à Christian Strahm qui nous a fait bénéficier sans compter de son expérience ; à Jacques-Pierre Millotte qui a accepté que nous présentions ce travail comme mémoire de DEA à Edgar Hofmann, responsable de la pisciculture, qui nous a accueillis avec beaucoup de gentillesse. Nous ne voudrions pas omettre non plus l'équipe de fouille, avec Jacques et Ulla Reinold, Anne-Marie Grosjean, Brigitte Boisaubert, Patrice Lenoble, Philippe Picard, Nathalie Berset et Claire Dubochet. Sans leur aide,

leurs relevés, leurs notes de fouille, tout projet de publication aurait été illusoire.

### 3. Les travaux effectués dans et sous le niveau de craie lacustre

#### 3.1. Les sondages à la tarière (pl. 5)

Ils ont été effectués en 2 temps en 1974 et 1975, à 4 mois d'intervalle. Les premiers ont débuté au sommet du niveau de craie lacustre ; les seconds, à la base du sondage profond. Sur la planche 5, les altitudes données pour les couches S1-S2 et la strate S sont des altitudes moyennes, calculées sur les différents points des sondages. Cela entraîne une variation entre elles et celles que nous verrons plus loin. Dans un des sondages, en 1975 (colonne S2), nous avons pu traverser le lit de galets basal et prélever quelques échantillons en dessous. J.-L. Brochier note dans ses analyses sédimentologiques, que ce lit de galets est sans doute le produit du démantèlement de la moraine, dans lequel l'influence du lac et des rivières locales est sensible. Pour la colonne étudiée, il distingue 2 ensembles :

- à la base, un ensemble de couches limoneuses correspondant à une sédimentation lacustre en eau profonde ;
- au sommet, un ensemble plus sableux correspondant à une formation plus littorale.

Les sables bleutés n'appartiennent pas, à son avis, au stock pétrographique des alluvions de l'Areuse ; il y voit une formation lacustre littorale dont l'aspect trié s'explique par l'effet des vagues en milieu littoral (résultats communiqués par J.-L. Brochier et utilisés ici avec son aimable autorisation).

#### 3.2. Le niveau S4

A une altitude de 426,75 m, c'est le «niveau» le plus profond que nous ayons atteint. Repéré dès 1974 dans les sondages à la tarière, il a été revu à la pelle dans le sondage profond du caisson I en 1975 (pl. 4). Epaisseur et constituants ont été notés dans les blocs de sédiments remontés dans les pelles et sont, de ce fait, à considérer avec une certaine prudence. Avec une amplitude de 3 à 5 cm, S4 se présente sous la forme d'une couche à plusieurs composantes, noyées dans le sable bleuté, et dans laquelle les éléments organiques sont prépondérants. Visuellement, de bas en haut on note :

- de petits cailloux entiers et quelques restes archéologiques (os et tessons) ;
- des baguettes denses, accompagnées de bois horizontaux, le plus souvent fortement roulés ;
- des écorces dont les dimensions peuvent varier de 2 à 20 cm ;
- un lit de sable dans lequel abondent les débris végétaux (noyaux, baies...) et des coquillages variés.

Les os peuvent être très altérés ou exceptionnellement frais. Aucun des vestiges céramiques n'est typique. Seuls l'aspect, la technologie nous font penser qu'ils se rattachent à la civilisation de Cortailod. Les nombreux bois prélevés permettront d'effectuer des datations par la méthode du C-14 et éventuellement des analyses dendrochronologiques.

Avec S4, nous ne pouvons pas parler de niveau archéologique sûr. Aucun pieu, aucun caillou n'ont été rencontrés. Nous avons plutôt là le témoin d'une occupation voisine, mais nous ne sommes sans doute